

PUM

Netherlands senior experts

Entrepreneurs for entrepreneurs

Faites profiter votre entreprise de notre expertise.

PUM Netherlands senior experts met à votre disposition son expertise et sa connaissance de 70 secteurs d'activité. Nos senior experts ont au moins 30 ans d'expérience de leurs domaines respectifs, expérience qu'ils sont heureux de partager à titre bénévole.

2015/12



ÉNERGIE, EAU, DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT/RSE

Collecte et traitement des déchets

43

L'expertise environnementale et les savoir-faire néerlandais en matière de gestion des déchets sont réputés dans le monde entier.

Moins de 5% des déchets produits aux Pays-Bas finissent dans des sites d'enfouissement, les 95% restants faisant l'objet d'un recyclage et récupération de matières premières, ou d'une valorisation énergétique. À cet égard, les Pays-Bas servent depuis plusieurs décennies d'exemple à de nombreux pays en voie de développement et économies émergentes. Les experts seniors du PUM issus de ce secteur possèdent une expérience éprouvée de la gestion des déchets urbains, commerciaux, industriels et hospitaliers, et du traitement des déchets toxiques et dangereux. Outre les questions strictement techniques de cette gestion, ils en maîtrisent les aspects managériaux, institutionnels, juridiques, financiers et sociaux : prévention, réduction, tri sélectif, transfert, recyclage, valorisation, traitement et élimination des résidus. Le compostage, le choix des sites, l'enfouissement et la récupération des gaz des sites d'enfouissement font le plus souvent partie d'une gestion des déchets écologiquement rationnelle et financièrement viable dans les pays en voie de développement et les pays en transition. Les experts seniors du PUM ont des années d'expérience, acquise non seulement aux Pays-Bas mais également à l'étranger. Ils ont fait carrière – ou continuent de faire carrière – dans le secteur privé, dans les collectivités publiques et/ou en qualité de consultants dans des bureaux d'études et de conseil internationaux. Ils possèdent une expérience pratique, sur le terrain, des opérations de gestion et de valorisation des déchets, et/ou des connaissances et savoir-faire en conception, exploitation, gestion et stratégie, développement de l'activité et développement commercial, planification de la gestion des déchets, sensibilisation, formation, communication, sélection des sites, études d'impact environnemental.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Déchets (urbains domestiques, commerciaux)
- Déchets (hospitaliers, industriels, toxiques et dangereux) :
prévention
- Réduction, tri (sélectif), transfert
- Recyclage, valorisation, traitement/ compostage
- Élimination des résidus finaux
- Identification, conception, construction des sites d'enfouissement
- Exploitation et maintenance des sites d'enfouissement (récupération des gaz)
- Relations publiques, promotion
- Réglementation, décrets locaux et municipaux

GESTION DES DÉCHETS (SYSTEMES)

La gestion des déchets est une séquence ordonnée d'opérations, qui comprend les étapes suivantes : [1] collecte, transport, traitement et élimination ; contrôle, surveillance et réglementation de la production de déchets, prévention de la production de déchets par le biais de la modification des procédés en interne, de valorisation et de recyclage. L'expression « gestion des déchets » fait référence à toutes sortes de déchets, qu'ils soient produits lors de l'extraction de matières premières, en cours de transformation des matières premières en produits intermédiaires et finis, lors de la consommation de produits finis ou de toute autre activité humaine, [1] y compris les déchets urbains (domestiques, institutionnels, commerciaux), agricoles et spéciaux (santé, déchets toxiques et dangereux, boues d'épuration). [2] La gestion des déchets vise à réduire les effets des déchets sur la santé, sur l'environnement, ou encore leur impact [in]esthétique. Questions relevant de la gestion des déchets : production de déchets, réduction de déchets, enlèvement, transport, traitement, recyclage et valorisation ; stockage, collecte, transport et transfert ; élimination en sites d'enfouissement, considérations environnementales, financières et commerciales, politiques et réglementation, éducation et formation, planification et mise en œuvre. Les pratiques de gestion des déchets sont loin d'être uniformes d'un pays à l'autre (pays développés/ pays en voie de développement), d'une région à l'autre (zones urbaines/ zones rurales), et d'un secteur à l'autre (secteurs domestiques/ secteurs industriels).

EXEMPLES D'INTERVENTIONS



FORMATION À LA GESTION DES DÉCHETS

Un institut de recherche a demandé au PUM d'organiser une série de formations à la planification de la gestion des déchets, à la fois pour ses personnels et pour plusieurs représentants des collectivités locales et du gouvernement central. Le but était d'améliorer la capacité de l'institut à assurer des missions de conseil et à promouvoir l'adoption d'une démarche écologiquement rationnelle en matière de gestion et de recyclage des déchets. L'expert du PUM sélectionné pour intervenir auprès de l'institut a assuré des sessions de formation le matin sur l'ensemble des éléments clés de la gestion des déchets, à savoir réduction des déchets, tri sélectif à la source, collecte et transport, recyclage, élimination, impacts environnementaux et sociaux des sites d'enfouissement. L'après-midi, il emmenait son groupe d'apprenants sur le terrain et visiter les installations d'entreprises actives dans ce secteur. Désormais, grâce à ce groupe de professionnels dûment formés, l'institut de recherche, et la Jordanie, sont mieux équipés pour gérer des quantités de déchets en augmentation constante, lutter contre la pollution de l'environnement et répondre à la pénurie de matières premières précieuses.

RECYCLAGE DES DÉCHETS INDUSTRIELS

Une agence de publicité a appelé le PUM à l'aide, ne sachant plus quoi faire du volume de déchets, sans cesse croissant, produits par ses opérations de fabrication, de maintenance et de renouvellement des affiches dans l'espace public. L'idée était de s'orienter vers une démarche écologiquement rationnelle, en recyclant les affiches autant que possible, tout en veillant à éliminer de manière sûre et efficace les déchets résiduels/ non recyclables. Avant de se rendre auprès de l'agence, l'expert senior sélectionné pour cette mission a rendu visite à un certain nombre d'agences et sociétés comparables aux Pays-Bas. Une fois sur place, il a dressé l'inventaire des déchets et de leurs composants, et enquêté sur diverses filières de recyclage, à l'appui de recherches sur Internet et de rencontres avec un certain nombre de parties prenantes potentielles. Il a ensuite mis au point un plan d'affaires, qui sert aujourd'hui de document de référence pour le recyclage des déchets du secteur de la communication et de la publicité de ce pays. Et pour finir, il a mis l'agence en contact avec une agence homologue aux Pays-Bas.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

Une entreprise moyenne, spécialisée dans le recyclage des déchets domestiques et commerciaux, a demandé au PUM de l'aider à élaborer une stratégie commerciale pour ses installations de valorisation matière des déchets, notamment des déchets plastiques. Elle souhaitait être conseillée sur les bonnes pratiques, l'amélioration éventuelle de sa logistique, la motivation et la sensibilisation de ses personnels. Après avoir dressé un bilan rigoureux de l'activité, l'expert senior du PUM dépêché auprès de cette entreprise a étudié plusieurs options de planification et de pilotage de la production. Une feuille de route a été arrêtée et discutée en détail avec le directeur de l'entreprise, avant d'élaborer une ébauche de plan d'affaires. Ayant pris très au sérieux les recommandations de notre expert, l'entreprise a réussi à optimiser sa production, et, très vite, ses ventes se sont envolées et ses résultats financiers se sont considérablement améliorés.

BUSINESS DEVELOPMENT

smunicipalité a demandé au PUM de faire intervenir un expert pour l'aider à élaborer les plans d'un futur site d'enfouissement des déchets, à choisir l'emplacement de ce nouveau site, et à mettre en place des opérations de tri sélectif et de recyclage des composants précieux/ valorisables des déchets. Ceci dans le but de réduire la quantité de déchets à enfouir dans une optique d'optimisation de l'espace. L'expert du PUM dépêché auprès de cette entreprise a étudié les diverses options, et conclu qu'un nouveau site loin du centre-ville n'était absolument pas nécessaire, qu'il suffirait de mettre à niveau et d'agrandir le site existant – ce qui aurait en outre l'avantage d'être plus rentable, notamment du fait qu'il pourrait intégrer une section de compostage. Notre expert a présenté ses conclusions et recommandations au conseil municipal, qui s'en est déclaré satisfait, et s'est empressé de les adopter. Le budget nécessaire a été débloqué, et les travaux lancés sans attendre.

QUE POUVONS-
NOUS FAIRE
POUR VOTRE
ENTREPRISE?

Vous voulez savoir ce qu'un expert senior du PUM peut faire pour vous aider, vous, personnellement? Demandez-nous conseil en ligne, ou contactez votre représentant PUM pour demander un entretien personnel avec l'un de nos experts.

www.pum.nl